



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreennomminges.org/Plan-d-elimination-des-ordures.html>

Plan d'élimination des ordures ménagères de Haute-Garonne

- Alertes en Comminges - DECHETS -

Date de mise en ligne : dimanche 1er juillet 2007

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Le plan d'élimination des ordures ménagères de Haute-Garonne, approuvé par arrêté préfectoral en juillet 2005, décide :

- du [doublement de la capacité de la décharge de Liéoux](#), 85 000 tonnes de déchets pourraient être "enfouis" par an jusqu'en 2034.
 - de la construction d'un [incinérateur entre Cazères et Saint-Béat](#) ayant capacité de traité au moins 150 000 tonnes de déchets par an.
-

- [Arrêté du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés](#)
Juillet 2005 (pdf, 2 pages)
- [Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés](#)
(pdf, 54 pages, 3,5 Mo)
- [Annexes du plan départemental d'élimination des déchets et assimilés](#)
(pdf, 92 pages, 4,8 Mo)